

De l'avis du Comité, le piégeage est une activité économique viable qui doit se poursuivre, mais les trappeurs ne devraient utiliser que des méthodes de piégeage sans cruauté. Même si les trappeurs s'y emploient déjà, il y a encore place à l'amélioration.

Le Comité recommande :

- 6. Que le gouvernement fédéral donne la première priorité à la mise au point de nouveaux pièges et méthodes de piégeage en continuant à financer les travaux de recherche qu'effectue actuellement l'Institut de la fourrure du Canada.**

La participation des trappeurs autochtones à la conception de pièges moins cruels a été plutôt limitée. À l'heure actuelle, aucun autochtone n'est membre du Comité de recherche et de développement sur le piégeage humanitaire de l'IFC. Le président de la Fédération des trappeurs autochtones du Canada (FTAC), M. Sterling Brass, a déclaré devant le Comité que les autochtones doivent participer plus activement à la mise au point de pièges humanitaires :

J'aimerais bien pouvoir visiter le centre de Vegreville en Alberta, et j'aimerais bien aussi que nos aînés - nos conseillers aux différents niveaux de notre société indienne - puissent le visiter également... Ce ne sont pas que les autochtones ou les non-autochtones qui bénéficieront de ces innovations, c'est le Canada tout entier.(20)

Lorsqu'il a comparu devant le Comité à Rankin Inlet, M. Lloyd Gamble de la *Keewatin Wildlife Federation* a déclaré, à propos des différences régionales :

...j'ai entendu les trappeurs de l'est de l'Arctique, où la toundra prédomine, se plaindre qu'on (l'IFC) y essayait des pièges mis au point pour les forêts boréales et les zones boisées, alors qu'ils ne conviennent pas au piégeage dans la toundra. Il se peut que l'on recommande de remplacer le piège à mâchoires par un autre piège et qu'on en vienne même à interdire l'emploi du piège à mâchoires, sans être certain que le nouveau piège donnera satisfaction dans la toundra.(21)

Le Comité estime que les autochtones du Canada peuvent contribuer utilement aux travaux de recherche et de développement de pièges humanitaires.

Le Comité recommande :

- 7. Que l'Institut de la fourrure du Canada invite les autochtones à participer à la conception de nouveaux pièges et méthodes de piégeage, pour que soient prises en considération des différences régionales, comme les problèmes que pose le piégeage dans la toundra.**

Les trappeurs qui ont comparu devant le Comité se sont montrés enthousiasmés à l'idée d'employer de nouvelles techniques de piégeage à mesure qu'elles seront mises au point. Le Comité constate cependant qu'il pourrait leur être financièrement difficile, sinon impossible, de le faire à cause du coût de remplacement élevé de tous leurs pièges. Les trappeurs pourraient être appelés à déboursier au moins 4 000 \$, tout dépendant d'un certain nombre de facteurs. Il est impératif que tous les trappeurs canadiens emploient les méthodes de piégeage les moins cruelles possible.

Le Comité recommande :

- 8. Que le gouvernement fédéral envisage la possibilité d'encourager la mise sur pied d'un programme de remplacement des pièges, pour accélérer l'utilisation des nouveaux pièges à mesure qu'ils seront au point.**

Lorsqu'il a étudié la question de la recherche sur le piégeage humanitaire, le Comité a constaté que la perception de ce qu'était une mort sans cruauté variait. En ce qui concerne la chasse aux phoques, par exemple, personne ne conteste la définition générale de ce qu'est une mort sans douleur.